



Exigences relatives aux installations de production – Obligatoires c. volontaires

Discussion en table ronde

Voici des points de discussion et des suggestions concernant les exigences relatives à la construction d'un nouveau poulailler ou à la rénovation d'un poulailler existant pour la production d'œufs ou pour l'élevage de poulettes.

- Le producteur doit prouver à la satisfaction de la EFO que tous les bâtiments sont sécuritaires, adaptés à la production et à la commercialisation d'œufs ou de poulettes à l'année longue. Les cours de ferme devraient être accessibles en tout temps aux véhicules de transport de volailles vivantes, aux camions d'aliments, aux camions d'œufs et les installations devraient avoir des entrées d'allées et des cours de ferme qui disposent d'un espace suffisant pour que tous les véhicules puissent manœuvrer facilement.
- Les poulaillers devraient être équipés de systèmes adéquats de chauffage, de ventilation, d'éclairage, de mangeoires et d'abreuvoirs alimentés avec de l'eau conforme aux normes énoncées dans la norme du Programme de salubrité des aliments et de soins des animaux à la ferme de la EFO. Les systèmes de logement doivent satisfaire à tous les éléments du Code de pratiques et aux exigences en matière de logement de la EFO.
- Un nivellement adéquat de la cour du poulailler pour empêcher l'eau de s'accumuler près du bâtiment. Les poulaillers doivent être construits loin des étangs et des cours d'eau.
- Les bâtiments de production doivent disposer des éléments suivants :
 - Toilettes disponibles lorsque des travailleurs agricoles et des visiteurs sont présents à la ferme. Tenir compte d'accès à des douches dans les installations.
 - Des gouttières au-dessus de chaque porte de chargement et de la porte de la salle des œufs.
 - Éclairage à chaque porte de chargement.
 - Trousses de premiers soins.
 - Tous les bâtiments devraient avoir un seul étage et prévoir un moyen sûr et efficace d'accepter la livraison de poulettes ou d'expédier les poules en fin de ponte à l'extérieur.
 - Une dalle de béton (aire de rassemblement) devant les portes où les oiseaux entreraient ou sortiraient du poulailler. Portes larges pour accepter les chariots. Pour les poulaillers de plus de 300 pieds, aménager une aire de rassemblement et des portes de chargement aux deux extrémités du bâtiment.
 - Les planchers de la salle des œufs doivent être à la même hauteur que les camions à œufs et l'allée doit être à niveau devant la salle des œufs pour faciliter le chargement et le déchargement des camions. Porte de la salle des œufs séparée pour les chauffeurs de camion.
 - Un générateur de secours et des alarmes des systèmes.
 - Capacité d'entreposage d'au moins 6 mois de fumier.
- Les bâtiments neufs et rénovés doivent respecter les normes suivantes :
 - Les bâtiments devraient être des bâtiments autonomes qui n'abritent qu'un seul type d'animal de ferme, des pondeuses ou des poulettes, et aucun autre animal dans le même bâtiment. Les bâtiments devraient être aussi éloignés que possible des autres bâtiments avicoles de l'exploitation ou des exploitations voisines. Les poulaillers devraient être aussi éloignées que possible des routes.
 - Les bâtiments rénovés ou neufs ne peuvent pas avoir une faucheuse à foin ou d'autres types d'entreposage dans le même bâtiment.
 - Les matériaux de construction doivent être durables, lavables (drains de plancher); la conception devrait minimiser les rongeurs, les murs extérieurs doivent être recouverts de métal ou d'acier, les murs

intérieurs d'acier, de contreplaqué ou de revêtement de plastique. Le périmètre extérieur du poulailler devrait avoir une bande de gravier. De l'herbe courte et pas d'arbres.

- On devrait tenir compte de l'emplacement des ventilateurs d'aspiration et d'extraction, en particulier s'il y a d'autres bâtiments dans la même ferme ou à proximité. Prise en compte des vents dominants.
- La salle des œufs doit être suffisamment grande pour au moins 7 à 10 jours de production et d'approvisionnement en œufs. La salle de ramassage des œufs devrait avoir suffisamment d'espace pour faciliter le travail et le déplacement des chargeuses.
- Prévoir un quai de chargement pour assurer un moyen sécuritaire de charger et de décharger le produit et les fournitures, afin de réduire les risques de déversement de produit avec une porte au niveau du sol/de levage.
- Matelassage du quai de chargement pour assurer l'étanchéité afin d'empêcher les intempéries extérieures d'entrer dans la salle d'attente et la remorque et de réduire le risque que des insectes volants entrent dans la salle des œufs ou la remorque.
- Butoir sur le quai pour assurer que la remorque est à une distance appropriée du bâtiment afin d'éviter d'endommager le bâtiment.
- Considération pour 2 silos d'aliments.
- La distance entre les rangées de cages doit être suffisante pour faciliter le travail et la propreté du poulailler, ainsi que pour le placement et l'enlèvement des volailles.
- Les poulaillers devraient avoir un bureau.
- Prévoir le câblage du bâtiment en fonction de l'automatisation et de la technologie comme les télécommandes (caméras, commandes de l'alimentation, de la ventilation et de la sécurité par téléphones cellulaires).
- Considération dans la conception du poulailler en gardant à l'esprit la meilleure façon d'aborder la question des équipes de capture pour enlever et placer les troupeaux.

Il y a beaucoup d'autres considérations plus petites (mais importantes) dans la conception et l'aménagement d'un poulailler qui peuvent aider à contrôler les gens, la biosécurité, la propreté de l'installation, etc. Veuillez nous faire part de vos réflexions ou de vos idées sur la page de commentaires ci-jointe.

